



MONOPRIX

MONOPRIX s'est engagé au côté de BEE FRIENDLY au printemps 2016 dans le cadre d'un partenariat de trois ans, renouvelé en 2019.

L'objectif ? Accompagner une trentaine de fournisseurs de l'enseigne, représentant 12 filières de fruits et légumes, vers l'obtention du label BEE FRIENDLY®, qui inclut le retrait des néonicotinoïdes. Cette démarche, appelée « **MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS** », a pour objectif d'amener les fournisseurs vers de meilleures pratiques agro-écologiques (sur la fertilisation, l'irrigation, etc.) et vers une meilleure prise en compte des abeilles et des pollinisateurs. Sur ce deuxième aspect, Monoprix a souhaité s'associer au label BEE FRIENDLY®. Un dispositif d'accompagnement terrain alliant agronomes et scientifiques est mis en œuvre pour aider les fournisseurs à obtenir la labellisation. En 2018, ce sont 36 fournisseurs et 16 filières qui ont rejoint le programme.

D'ores-et-déjà, 14 fournisseurs de l'enseigne sont conformes au label BEE FRIENDLY®, et ils devraient être au nombre de 20 d'ici fin 2019.



MONOPRIX est leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 250 villes en France à travers ses différentes enseignes. Filiale du groupe Casino, Monoprix possède plus de 700 magasins et compte 22 000 collaborateurs. Le groupe Monoprix a réalisé, en 2018, 5 milliards d'euros d'activités.

• **En savoir plus** : <https://entreprise.monoprix.fr/espace-presse/communiques/>